OUAGADOUGOU, LE

AGENCE POUR LA SECURITE DE LA NAVIGATION AERIENNE EN AFRIQUE ET A MADAGASCAR

DELEGATION AUX ACTIVITES AERONAUTIQUES NATIONALES DU BURKINA FASO

N°2024/..../ASECNA/DGAN/BF/SAF/PER

AVIS DE VACANCE DE POSTE

L'ASECNA recherche pour sa Délégation aux Activités Aéronautiques Nationales du Burkina Faso (Bobo-Dioulasso) :

UN (01) AGENT MAINTENANCE ELB

- Date limite de réception des candidatures : 22 juin 2024

I - DESCRIPTION DU POSTE :

Le candidat retenu aura pour mission d'effectuer la surveillance des systèmes et équipements Energie Balisage.

A ce titre, il sera chargé de :

- Assurer la surveillance des systèmes et équipements d'énergie et balisage et de réparations des cartes, modules et sous-ensembles ; ;

- Assister l'Ingénieur ou le Technicien Supérieur de Maintenance dans les interventions (Maintenance préventive ou curative des équipements, installation nouvelle);

- Appliquer les consignes de maintenance et les directives du Système de Management Intégré dans son domaine d'activité.

Il s'acquittera de toutes les autres tâches qui pourraient lui être confiées dans le cadre des finalités du poste.

II - PROFIL EXIGE:

1. FORMATION:

Le candidat doit être titulaire d'un Diplôme de CAP, BAC PRO en Electromécanique, Electronique, Electrotechnique, Maintenance Industrielle ou équivalent.

2. EXPERIENCE:

- Le candidat doit avoir une expérience professionnelle d'au moins trois (03) ans dans le domaine.
- Avoir une connaissance du domaine aéroportuaire serait un atout.

3. COMPETENCES TECHNIQUES:

- Une bonne connaissance des équipements électriques ;
- Une maîtrise des circuits et systèmes électriques ;
- Une connaissance de l'ASECNA et de ses objectifs stratégiques ;
- Un bon niveau en français et en anglais aussi bien à l'écrit qu'à l'oral;

4. QUALITES PERSONNELLES:

- Aptitude à communiquer et à gérer des relations professionnelles ;
- Savoir travailler en équipe ;
- Savoir travailler avec soin et méthode ;
- Aptitude à travailler sous pression et faire preuve de réactivité ;
- Savoir appliquer les normes et procédures en matière de sécurité, sûreté, environnement et qualité ;
- Etre capable de mener les travaux de maintenance relevant de son domaine d'intervention ;
- Faire preuve de déontologie et d'éthique.

5. NATIONALITE:

Les candidats doivent avoir la nationalité Burkinabè.

6. ÂGE REQUIS:

Le candidat doit avoir au maximum 35 ans.

7. EGALITE DE CHANCES:

L'ASECNA est un employeur qui offre l'égalité des chances aux hommes et aux femmes. Les femmes qualifiées sont vivement encouragées à soumettre leurs candidatures.

III - CONDITIONS D'EMPLOI ET DE REMUNERATION :

Conformes aux dispositions du Statut Spécifique et du Code de Rémunération Spécifique du Personnel aux Activités Aéronautiques Nationales du Burkina Faso.

Pour toute information complémentaire, se rapprocher des services compétents du siège de l'ASECNA, ou de la Représentation et Délégation de l'ASECNA au Burkina-Faso.

IV - DUREE DU CONTRAT:

Le contrat de travail est à durée indéterminée.

V - PROCEDURE DE RECRUTEMENT:

Le recrutement se déroulera en deux (02) étapes :

- une phase de présélection sur dossier;
- une phase de sélection sur la base de tests et d'entretiens.

A L'ETAPE DE LA PRESELECTION

- Une lettre de motivation;
- Un curriculum Vitae (CV);
- Un certificat de nationalité;
- Une copie certifiée conforme du/des diplôme(s) obtenu(s);

96

APRES SELECTION DU CANDIDAT

À l'issue de la phase de sélection, le candidat retenu sera invité formellement à compléter son dossier avec les pièces suivantes :

- Un extrait d'acte de naissance ou tout document tenant lieu ;
- Un extrait du livret de famille ou une fiche familiale d'état civil ;
- Un certificat de résidence ;
- Un certificat médical d'aptitude datant de moins de trois (03) mois délivré par un médecin agréé par l'ASECNA;
- Un extrait de casier judiciaire vierge datant de moins de trois (03) mois.

VI - ACTE DE CANDIDATURE :

Les personnes intéressées et remplissant les conditions sont invitées à déposer leurs candidatures en ligne via le lien https://daanbf.org/job.

Les candidatures reçues après la date limite indiquée ou à une adresse autre que celle mentionnée ci-dessus seront déclarées irrecevables.

L'ASECNA se réserve le droit de ne donner aucune suite au présent avis de vacance de poste.

P/LE DIRECTEUR GENERAL ET PAR DELEGATION LE DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES

Malegdibkièta Saturnin Théophile

BIKYENGA

Diffusion

- DGAN/BF
- DGRP/BF